

## Objet

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.



## Produit

### SEB ELTIF - Private Equity I

un compartiment de SEB ELTIF

### Classe C4 (SEK) (LU2721095169)

SEB Investment Management AB est une filiale de Skandinaviska Enskilda Banken AB (publ) et l'initiateur de ce PRIIP. [www.sebgroup.lu/funds](http://www.sebgroup.lu/funds) appeler +352 26 23 25 95 pour de plus amples informations.

L'Autorité suédoise de surveillance des marchés financiers (SFSA) est chargée du contrôle de SEB Investment Management AB en ce qui concerne le présent document d'informations clés.

Ce PRIIP est autorisé au Luxembourg et géré par SEB Investment Management AB, qui agit en tant que gestionnaire de fonds d'investissement alternatifs (GFIA) et gestionnaire de fonds européen d'investissement à long terme (FEILT). SEB Investment Management AB est agréé en Suède et réglementé par la SFSA.

**Le DIC a été publié 31 janvier 2024**

**Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.**

## En quoi consiste ce produit ?

### Type

Ce produit est un compartiment de SEB ELTIF, une société d'investissement à capital variable (SICAV) luxembourgeoise, qualifiée de fonds d'investissement alternatif (FIA) et de fonds européen d'investissement de long terme (FEILT ou ELTIF selon le sigle anglais).

### Durée

Le fonds a été créé pour une durée limitée et arrive à échéance 8 ans après la première date de souscription d'une catégorie du fonds, avec la possibilité de prolonger le fonds d'un an à trois reprises. À l'issue de cette période, la procédure de liquidation du fonds est engagée et devrait durer jusqu'à deux ans, ou toute autre période plus courte ou (exceptionnellement) plus longue, compte tenu de l'intérêt supérieur des investisseurs. Pour plus d'informations, se reporter au prospectus du fonds. Le GFIA n'est pas autorisée à résilier le fonds de manière unilatérale. Le fonds peut toutefois faire l'objet d'une résiliation anticipée et d'une liquidation dans les cas prévus par le prospectus du fonds.

### Objectifs

**Objectif d'investissement** Le fonds vise à accroître la valeur de votre placement au fil du temps et à surperformer les investissements traditionnels en actions sur le marché public.

**Politique d'investissement** Le fonds est géré activement et investit dans des placements de capital-investissement directs dans le monde entier, principalement sur les marchés d'Amérique du Nord et d'Europe.

Les décisions d'investissement sont fondées sur une sélection et une analyse visant à identifier les sociétés et les portefeuilles de capital-investissement les plus performants, dans tous les secteurs, afin de constituer un portefeuille diversifié en termes de date de création, d'origine géographique, de secteur et de degré de maturité des sociétés. Le fonds privilégie les opérations de buyout et de capital développement, mais il peut également effectuer des investissements de capital-risque. Le fonds peut chercher à tirer parti de conditions de marché favorables dans le cadre de transactions secondaires. Le rendement est déterminé par l'augmentation ou la diminution de la valeur des avoirs du fonds pendant votre période de détention.

Le fonds promeut des caractéristiques de durabilité, et relève donc de l'article 8 du règlement européen sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (SFDR). Le fonds suit la politique de développement durable de la société de gestion disponible à l'adresse [www.sebgroup.lu/funds](http://www.sebgroup.lu/funds).

**Indice de référence** Bien que le fonds n'ait pas d'indice de référence, il calcule les commissions de performance sur la base d'un pourcentage fixe de 8 % par an. Voir le prospectus pour plus de détails.

**Souscription et rachat** Les souscriptions d'actions du fonds peuvent être acceptées pendant les périodes d'offre des catégories prévues entre le premier trimestre 2024 et le deuxième trimestre 2025. Les investisseurs sont informés des dates exactes de début et de fin des périodes d'offre par le biais de publications sur le site Internet : <https://sebgroup.lu/private/information-for-investors/news>.

Le conseil d'administration du fonds peut décider de prolonger la période d'offre d'une catégorie ou de la clôturer plus tôt. En cas de modification et/ou de clôture de la période d'offre d'une catégorie, les investisseurs en sont informés par le biais de publications sur le site Internet : <https://sebgroup.lu/private/information-for-investors/news>.

Les actions ne sont pas rachetables à la demande des investisseurs du fonds.

**Politique de distribution** La catégorie de parts est une catégorie de capitalisation. Cela signifie qu'aucune distribution ne sera effectuée au cours des premières années du fonds. Une fois disponibles les liquidités distribuables provenant des produits d'investissement reçus, les distributions seront effectuées conformément au prospectus.

### Investisseurs de détail visés

Ce fonds peut vous convenir si vous avez l'intention de conserver votre investissement pendant au moins 8 ans, et si vous comprenez que la valeur de l'investissement dans le fonds peut aussi bien augmenter que diminuer. Il n'est donc pas certain que vous récupériez la totalité du capital investi. Pour investir dans le fonds, vous devez disposer d'une expérience et de connaissances théoriques suffisantes pour évaluer les risques inhérents à l'investissement dans des fonds de capital-investissement, être en mesure de supporter des investissements dans des fonds non liquides à capital fixe, avoir un horizon d'investissement à long terme, disposer de ressources suffisantes pour pouvoir supporter les pertes éventuelles résultant d'un investissement dans le fonds et avoir obtenu des conseils professionnels en matière d'investissement.

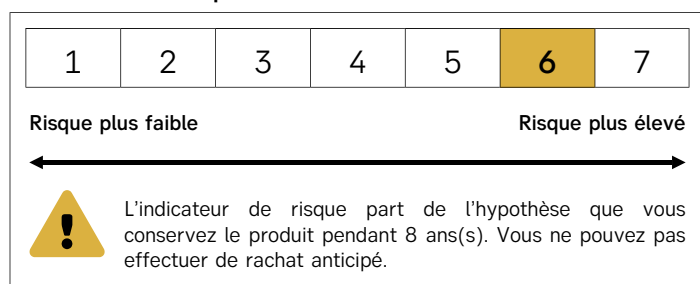
### Informations pratiques

De plus amples informations sur le fonds, y compris le rapport annuel et le prospectus, sont disponibles en anglais, gratuitement, auprès du siège du Fonds situé 4, rue Peternelchen, L-2370 Howald, Grand Duché de Luxembourg, ou peuvent être fournies sur demande par votre chargé de clientèle.

**Dépositaire** Skandinaviska Enskilda Banken AB (publ), succursale de Luxembourg.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés.

### Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

**Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.**

Le tableau montre ce que vous pourriez obtenir au cours des 8 prochaines années (période de détention recommandée), selon différents scénarios, en supposant que vous investissiez 100.000 SEK. Ce produit ne peut pas être racheté.

Les scénarios de performance sont basés sur une simulation de Monte Carlo qui utilise les données de performance et de flux de trésorerie passées pour élaborer des programmes qui investissent régulièrement et uniformément pendant deux ans, sur la base de 10 000 itérations. Les scénarios de tensions, défavorable, intermédiaire et favorable correspondent respectivement aux 1er, 10e, 50e et 90e percentiles. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Le rendement moyen annuel exigé par le Règlement européen PRIIPs correspond à un rendement annuel pondéré en fonction du temps sur la période de détention recommandée, qui ne tient pas compte du calendrier des flux de trésorerie de l'investisseur. Ce rendement se distingue du taux de rendement interne (TRI) qui prend en considération le calendrier et le volume des distributions aux investisseurs, un indicateur couramment utilisé pour évaluer la performance des fonds de capital-investissement.

Période de détention recommandée		8 ans
Exemple d'investissement		100000 SEK
Scénarios		Si vous sortez après 8 ans (période de détention recommandée)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	65.958 SEK -5,1 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	130.566 SEK 3,4 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	218.297 SEK 10,3 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	297.366 SEK 14,6 %

## Que se passe-t-il si SEB Investment Management AB n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Selon la loi, les actifs du fonds ne peuvent pas être conservés par le gestionnaire de fonds d'investissement alternatifs. Chaque fonds doit disposer d'un dépositaire spécifique qui veille à la conservation des actifs du fonds. Dans le cas peu probable où le gestionnaire de fonds d'investissement alternatifs ferait faillite, la gestion du fonds est confiée au dépositaire. Aucun système de compensation ou de garantie n'est prévu pour les investisseurs du fonds.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

## Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et une période de détention recommandée.

Nous avons supposé que 100.000 SEK ont été investis et que le produit se comporte comme indiqué dans le scénario modéré.

	Si vous sortez après 8 ans (période de détention recommandée)
<b>Coûts totaux</b>	<b>43.330 SEK</b>
<b>Incidence des coûts annuels*</b>	<b>2,5 %</b>

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 12,8 % avant déduction des coûts et de 10,3 % après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

## Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
<b>Coûts d'entrée</b>	Nous ne facturons pas de frais d'entrée, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	<b>0 SEK</b>
<b>Coûts de sortie</b>	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	<b>0 SEK</b>
Coûts récurrents prélevés chaque année		
<b>Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation</b>	<b>2,39 %</b> de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation est basée sur les coûts réels engagés au cours de l'année passée.	<b>2.390 SEK</b>
<b>Coûts de transaction</b>	<b>0,59 %</b> de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	<b>590 SEK</b>
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
<b>Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement</b>	<b>17,50 %</b> des bénéfices nets cumulés du fonds, sous réserve d'un taux de rendement minimum de 8 % par an. Le montant effectif peut varier en fonction de la performance de votre investissement.	<b>3.137 SEK</b>

## Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 8 ans

Le fonds est un investissement à capital fixe. Les parts ne sont pas rachetables à la demande des investisseurs du fonds et la période de détention des parts est donc fixée jusqu'à la fin de la durée du fonds telle que décrite dans la rubrique intitulée « Durée » du présent DIC. L'investisseur peut céder ses parts selon les modalités prévues dans le prospectus.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous souhaitez déposer une réclamation concernant le fonds, le gestionnaire des fonds d'investissement alternatifs ou la personne qui vous a donné des conseils ou vous a vendu le fonds, vous pouvez le faire à l'adresse <https://sebgroupe.lu/private/if-you-are-not-satisfied> ou bien par courrier à SEB [Kundrelationer bankärenden, 106 40 Stockholm].

## Autres informations pertinentes

De plus amples informations, y compris le rapport annuel et le prospectus du fonds, sont disponibles en anglais, gratuitement, auprès du siège du Fonds situé 4, rue Peternelchen, L-2370 Howald, Grand Duché de Luxembourg, ou peuvent être fournies sur demande par votre chargé de clientèle. Une version actualisée du présent DIC est disponibles sur le site Internet du gestionnaire de fonds d'investissement alternatifs, à l'adresse [www.sebgroupe.lu/funds](http://www.sebgroupe.lu/funds).

Une copie papier du document détaillé et à jour définissant la politique de rémunération du gestionnaire de fonds d'investissement alternatifs, notamment la méthode de calcul de la rémunération et des avantages, et indiquant l'identité des personnes responsables de leur attribution, peut être obtenue gratuitement au siège social de celle-ci et sur le site Internet <https://sebgroupe.lu/policies>.